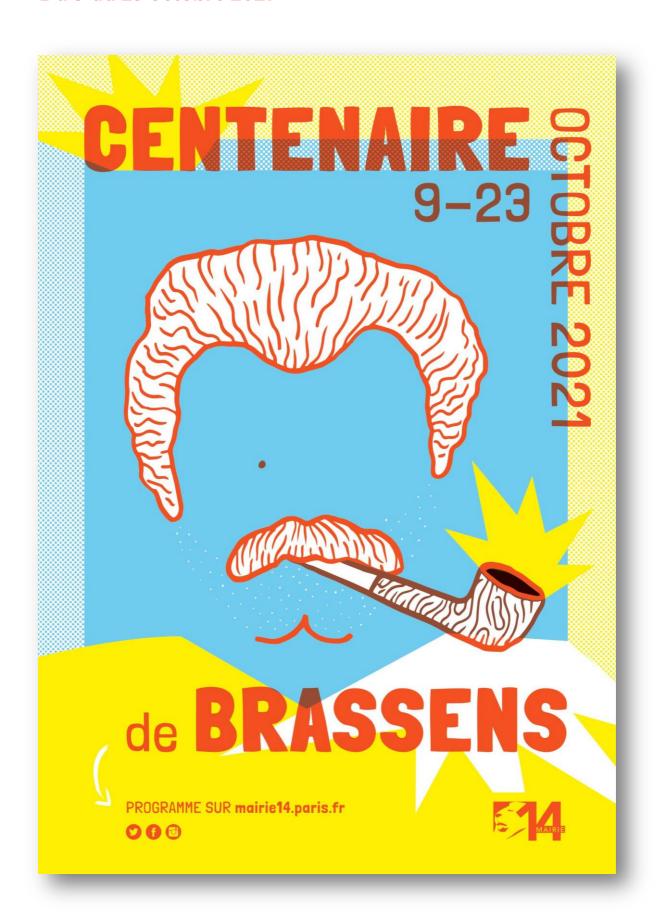
APPEL À PROJET

Centenaire de Brassens

Du 9 au 23 octobre 2021



Le 22 octobre prochain, Georges Brassens aurait eu 100 ans. Originaire de Sète, l'histoire de sa vie est intimement liée à la ville de Paris et au 14^e arrondissement en particulier où il vécut de 1940 à 1969, rue d'Alésia puis Impasse du Florimont.

Le 14^e est l'arrondissement de la bibliothèque municipale qu'il fréquentait rue Gassendi et qui porte aujourd'hui son nom, mais aussi du théâtre Bobino, rue de la Gaîté où Georges Brassens présenta beaucoup de ses spectacles.

En hommage à cet immense artiste, la mairie du 14^e prévoit de célèbrer son centenaire en soutenant plusieurs manifestations qui le mettront à l'honneur du samedi 9 octobre au samedi 23 octobre 2021.

Cet appel à projet de la mairie du 14° arrondissement invite les artistes, musiciens, chanteurs, comédiens à proposer des évènements consacrés à Brassens, à sa vie, son œuvre et son histoire dans l'arrondissement.

LA CANDIDATURE

LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

- Proposition d'évènements musicaux (concerts, chant, musique) et/ou sous forme de spectacle (théâtre...);
- Respect de l'œuvre de Georges Brassens et cohérence avec son univers ;
- Mise en valeur de la vie de Georges Brassens dans le 14e arrondissement ;
- Projets privilégiant un partenariat avec les restaurants, brasseries, cafés et bars de l'arrondissement pour accueillir l'évènement;
- Projets favorisant le lien social et intergénérationnel ;
- Autonomie matérielle du projet;
- Accessibilité par les habitants.

LE DOSSIER À CONSTITUER

- une note d'intention succincte;
- une présentation du de la porteur euse de projet;
- une description des moyens techniques nécessaires ;
- une proposition de partenaires (restaurants, brasseries, cafés, bars) pouvant accueillir la prestation et d'une ou des dates d'intervention entre le 9 et 23 octobre 2021 (à affiner si votre dossier est retenu);
- un budget prévisionnel du projet (devis).
- préciser si vous bénéficiez déjà d'une subvention ou d'un financement de la Ville. Le cas échéant, spécifier pour quel projet.

LE CALENDRIER

- Vendredi 3 septembre 2021 : lancement de l'appel à projet
- Lundi 20 septembre 2021 : clôture de l'appel à projet
- Fin septembre : réponse aux lauréats
- Samedi 9 octobre : début des évènements
- Samedi 23 octobre : fin des évènements



LES LIEUX

La mairie du 14e souhaite associer les cafés, bars, bistrots et restaurants à la programmation des évènements en leur proposant d'accueillir les artistes sélectionnés par cet appel à projet. Dans leurs dossiers de candidature, les porteurs de projets sont invités, s'ils le peuvent, à proposer des partenaires dans l'arrondissement (cafés, bars, bistrots, restaurants) susceptibles de les accueillir dans de bonnes conditions (espace scénique suffisant pour accueillir la prestation, respect des mesures sanitaires et des conditions de sécurité).

Si aucun partenaire ou lieu est identifié par le porteur de projet dans son dossier de candidature, la mairie du 14^e arrondissement pourra proposer la mise en relation des artistes sélectionnés avec des partenaires souhaitant accueillir un projet artistique dans le cadre de ces festivités.

Si aucun lieu ne peut accueillir l'évènement, une prestation dans l'espace public pourra être considérée sous réserve de l'autonomie technique du projet, des conditions sanitaires et météorologiques.

LA RÉMUNERATION

Toutes les activités seront proposées gratuitement au public. Aucune participation financière ne pourra être demandée au public de l'évènement par les porteurs euses de projets

- Le financement prendra en compte la dimension du projet, sa durée et les moyens techniques et humains nécessaires à sa réalisation;
- Le budget attribué à chaque projet inclut toutes les dépenses pour leurs réalisations;
- Le budget demandé par le·la porteur·euse de projet ne pourra excéder 500 € TTC;
- Il sera demandé au·à la porteur·euse de projet, des photos et/ou vidéos pour attester de la réalisation de la prestation.

LES QUESTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Merci d'envoyer votre projet par mail **avant le 20 septembre 2021** à l'adresse suivante : <u>culture14 @paris.fr</u>